



COUR SUPRÊME
(ex Musée Dynamique)
boulevard Martin Luther King – Fann Hock
BP 15 184 Dakar – Sénégal
Tél. (221) 33 889 10 10
www.coursupreme.sn



Bulletin des Arrêts - numéros 21-22

Publication semestrielle
ISSN - 0850-69-65 - *Bulletin des Arrêts n° 21-22*



COUR SUPRÊME

SERVICE DE DOCUMENTATION ET D'ÉTUDES

Bulletin *des Arrêts*

Numéros 21-22

Année judiciaire 2020

avril 2021

Bulletin des Arrêts
Numéros 21-22
Année judiciaire 2020



COUR SUPRÊME

SERVICE DE DOCUMENTATION ET D'ÉTUDES

Bulletin

des Arrêts

Numéros 21-22

Année judiciaire 2020

avril 2021

**Cour suprême
(ex Musée Dynamique)
bd Martin Luther King – Fann Hock
BP 15 184 Dakar - Sénégal
www.coursupreme.sn**

Le directeur de publication

Oumar GAYE, Directeur du Service de documentation
et d'études de la Cour suprême (SDECS)

Comité de rédaction

Oumar GAYE, Directeur du SDECS
Amadou Mbaye GUISSÉ, Avocat général délégué, adjoint du directeur du SDECS,

Jean Aloïse NDIAYE, Idrissa Sow, Babacar DIALLO,
El Hadji Birame FAYE, Latyr NIANG, conseillers délégués,
Fatou Faye Lecor DIOP & Kor SÈNE, conseillers référendaires

**© Cour suprême, 2021
ISSN 0850-69-65**

Tous droits réservés

Avant-propos

La Cour suprême présente ici son *Bulletin des Arrêts* n^{os} 21-22, qui publie les arrêts rendus au cours de l'année 2020.

Le Service de documentation et d'études y a rassemblé 67 décisions les plus significatives de l'année 2020, choisies parmi les 247 arrêts rendus par les quatre chambres de la juridiction. Les chambres réunies ont rendu 175 ordonnances qui ne font pas objet de publication dans ce Bulletin, mais dont 29 sont publiées dans le Bulletin spécial dédié à cet effet.

Les 67 arrêts publiés représentent :

- 9 décisions sur les 40 rendues par la chambre criminelle ;
- 22 décisions sur les 95 rendues par la chambre civile et commerciale ;
- 15 décisions sur les 70 rendues par la chambre sociale et
- 21 décisions sur les 42 rendues par la chambre administrative.

Le tableau suivant récapitule à la fois le nombre total des affaires reçues et des décisions rendues par les quatre chambres de la Cour suprême en 2020, ainsi que celui des arrêts publiés dans ce *Bulletin des Arrêts*.

<i>Chambre</i>	<i>criminelle</i>	<i>civile et commerciale</i>	<i>sociale</i>	<i>administrative</i>	<i>Total</i>	<i>Chambres réunies</i>
<i>Affaires transmises</i>	124	137	49	91	401	29
<i>Total Décisions rendues</i>	40	95	70	42	247	16
<i>Décisions publiées</i>	9	22	15	21	67	
% Décisions publiées/ rendues	22,5 %	23,16 %	21,43 %	50 %	27,13 %	

Rappelons que tous les arrêts publiés dans les *Bulletins des Arrêts* peuvent être consultés sur le site internet de la Cour suprême :

<http://coursupreme.sn/sousrubrique.php?rubrique=30&sousrubrique=74>

Ils peuvent également être consultés sur le site de l'Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français (AHJUCAF) :

<http://www.juricaf.org>.

à la page dédiée

https://juricaf.org/recherche/+/facet_pays%3AS%C3%A9n%C3%A9gal

Oumar GAYE

Directeur du Service de documentation
et d'études de la Cour suprême